

Accompagnement des porteurs de projets et promotion de l'entrepreneuriat chez des jeunes

Signature d'une convention-cadre entre Sonelgaz et le Conseil Supérieur de la Jeunesse

Le Président-Directeur Général de Sonelgaz, M. Mourad Adjal, et le président du Conseil Supérieur de la Jeunesse (CSJ), M. Mustapha Hidaoui, ont procédé, le 09 mai 2024, au siège la Direction Générale du Groupe Sonelgaz, à la signature d'une convention-cadre, visant à définir la coopération entre les deux parties dans plusieurs domaines notamment pour accompagner les jeunes porteurs de projets et à promouvoir l'entrepreneuriat en général. La cérémonie de signature a eu lieu en présence des cadres dirigeants du groupe Sonelgaz ainsi que plusieurs membres du CSJ.



Dans son intervention d'ouverture, M. Mourad Adjal a évoqué l'importance de cette convention qui vise à définir les domaines de coopération entre le CSJ et Sonelgaz notamment pour les activités qui relèvent des intérêts de chaque partie.

Il a indiqué que « la signature de cet accord intervient "dans le cadre de la concrétisation des principes de citoyenneté qui sont ancrés dans la culture de Sonelgaz

et conformément aux missions attelées au groupe ayant pour but de soutenir les différentes initiatives menées par les jeunes, source de richesse pour notre pays », rappelant que le CSJ est « un organe consultatif auprès de la présidence de la République, chargé d'énoncer des avis, des recommandations et des propositions quant aux questions relatives aux besoins de la jeunesse, et son épanouissement

Echos



Bulletin d'information édité par la Direction de la Communication - Sonelgaz

Pour tout contact et suggestions : Tél. : 021 72 43 03 / Fax : 021 72 31 61 / E-mail : echos.groupe@sonelgaz.dz

dans les domaines économique, social, culturel et sportif ».

Il a ajouté : « Cet accord, va définir les domaines de coopération conjointe entre le CSJ et le groupe Sonelgaz. Cela constitue une opportunité pour promouvoir et valoriser le travail entamé en commun partie tout en soutenant le rôle des jeunes, en particulier ceux qui détiennent les compétences et les qualifications nécessaires pour accompagner la politique de développement de notre pays dans ses diverses dimensions économiques, scientifiques, culturelles et autres ».



Selon M. Adjal, «ce travail participatif est une concrétisation de la politique que mène Sonelgaz en matière de développement des ressources humaines et de garantie de la relève pour l'avenir.

Cela démontre également ; la volonté de Sonelgaz de soutenir la politique entrepreneuriale et de contribuer ainsi à hisser le taux de l'intégration nationale dans les domaines de la recherche, de l'ingénierie, de la maintenance et de la réalisation de projets industriels. ».

Il a expliqué que cet accord « conduira à la création d'une commission mixte chargée de concrétiser nos engagements, d'en assurer le suivi et d'évaluer leur mise en œuvre au cours des trois prochaines années ».

En marge de cette cérémonie, le Président-Directeur Général de Sonelgaz, a rencontré une

délégation des présidents des comités et principaux membres du CSA. Il a écouté leurs préoccupations notamment celles liées à la bonne réussite de cette coopération, avant de souligner que Sonelgaz reste réceptive aux idées et initiatives des jeunes.



En marge de cette rencontre, une visite à la galerie numérique de Sonelgaz a été organisée pour les hôtes du jour.

La délégation a sillonné les différentes parties de la galerie en observant des haltes devant les stands des différentes activités de base et périphériques dans les domaines de la production électrique, du transport et de la distribution de l'électricité et du gaz, ainsi que l'industrie.

